

# Un parcours libéral

**Sophie BAUER**

## Résumé

On dit quoi Docteur : chirurgien ou chirurgienne ?

C'est en générale la seule question posée par les patients lors de la consultation qui souligne le sexe du médecin qu'ils ont choisi pour les opérer.

Je me suis installée en clinique privée, en 1999, avec mes deux maîtrises et mon DEA de génétique, et j'ai dû interrompre la thèse de science que j'avais commencée, la poursuite était impossible dans un contexte où il est indispensable de développer une patientèle., j'ai été recrutée après avoir passé un entretien avec une personne qui savait tout de moi avant même que je ne donne mon CV. J'avais d'autres options dont celle de poursuivre à l'hôpital mais dans le cadre d'une fusion de services qui s'annonçait compliquée, et puis la surveillante du bloc nous avait commandé des prothèses vasculaires noires à coudre avec les fils bleu marine, j'ai acheté un droit de présentation de la patientèle. J'ai exercé la responsabilité de présidente du CLIN pendant plusieurs années. J'ai confié les déclarations sociales, fiches de paies etc. à un comptable. Ma secrétaire a plutôt un rôle d'assistante de direction, et j'ai formé mon aide opératoire. L'avantage d'un établissement privé c'est qu'il est possible du jour au lendemain d'introduire une nouvelle technique ou une nouvelle activité sans avoir à subir un parcours administratif compliqué.

Flexibilité, adaptabilité intelligence émotionnelle et entière responsabilité : ce sont bien ces qualités qui font choisir la chirurgie, et qui peuvent pleinement s'exprimer en établissement privé.